

EN PRISON, ACCES AU DROIT ET PREVENTION

PROFIL DE L'ÉQUIPE

4 étudiants, intérêt pour les questions pénitentiaires et d'accès au droit, forte motivation, goût du travail en équipe

INSTITUTION PARTENAIRE

Maison d'arrêt des femmes (MAF) du centre pénitentiaire de Fresnes

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Hélène BELLANGER, enseignante et chercheuse au CHSP et à l'École de droit de Sciences Po, pilote de l'OpenLab Campus Justice

rançois Marie, directeur de la Maison d'arrêt des femmes (MAF) du centre pénitentiaire de Fresnes

Claire Nourry, adjointe au chef d'établissement, centre pénitentiaire de Fresnes

PRESENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU PROJET

Le centre pénitentiaire de Fresnes, ouvert en juillet 1898, est un important établissement de la région parisienne composé de différents quartiers (la maison d'arrêt des hommes, le centre national d'évaluation, la maison d'arrêt des femmes, le quartier pour peines aménagées, l'UHSI et l'UHSA). Sa capacité opérationnelle est d'environ 1500 places, et il connaît actuellement un taux d'occupation proche des 200%. La MAF, maison d'arrêt des femmes, est de création plus récente (1987). Elle dispose d'une enceinte autonome et d'infrastructures propres. Une quarantaine de personnels pénitentiaires travaillent au quotidien au sein de la structure.

Lancé en 2017, le projet « *En prison...* » se fonde sur un partenariat entre la maison d'arrêt des femmes (MAF) du centre pénitentiaire de Fresnes et l'OpenLab *Campus Justice* piloté par Hélène Bellanger (coordinatrice du projet). L'objectif est d'associer des étudiants des Masters et de *La Clinique* de l'École de droit à la mise en œuvre d'un projet de prévention et d'accès au droit destiné aux femmes détenues dans cet établissement pénitentiaire, (et notamment des femmes ayant transporté des stupéfiants en provenance de Guyane).

CONTENU PEDAGOGIQUE DU PROJET

La spécificité de ce projet tient au fait qu'il se déroule en milieu pénitentiaire. Or, la question de l'accès au droit des personnes détenues est exacerbée par, et durant l'incarcération qui constitue un moment de rupture (de l'unité familiale, du contrat de travail, du titre de séjour, des soins, ...). Mais cette rupture est encore plus sensible dans le contexte de surpopulation que connaissent depuis longtemps les maisons d'arrêt.

La MAF accueille plus de 170 femmes détenues pour 102 places (femmes prévenues ou condamnées dans des procédures correctionnelles ou criminelles). Les femmes étant minoritaires dans les prisons françaises (3,7% de la population carcérale), elles se trouvent soumises à des conditions de détention et d'accès au droit encore plus défavorables que les hommes (peu d'établissements dédiés aux femmes prévenues et/ou condamnées, transfert des femmes enceintes, différentiel dans la jouissance de certains droits par rapport aux hommes, notamment en matière de travail, d'activités, d'accès au soin...).

Entrer en détention dans un tel contexte induit d'une part, une réflexion éthique sur les conditions mêmes de l'accès au droit, et d'autre part, un véritable apprentissage pour comprendre les contraintes et les codes, pour trouver «sa place», un langage adapté aux personnes et un fonctionnement lisible et positif pour les personnels comme pour les personnes détenues.

Ce projet offre aux étudiants l'occasion d'un travail de terrain en milieu fermé qui leur permettra :

- d'entrer en détention pour des actions concrètes, en soutien, et en relation, à la fois avec les personnels pénitentiaires, les personnes détenues et l'association « Droits d'urgence » ;
- de mieux appréhender les différentes problématiques liées à la situation des personnes détenues, (qu'il s'agisse de droit de la famille, des étrangers, du travail, de la santé, du logement, etc...), en se confrontant à la combinaison de problèmes juridiques, mais aussi pratiques de mise en œuvre des droits ; auxquels s'ajoutent pour les femmes détenues pour transport de stupéfiants en provenance de Guyane la question des discriminations spatiales, linguistiques, de genre...
- mettre en perspective les enjeux de l'accès au droit des personnes privées de liberté avec l'articulation des politiques publiques entre la France hexagonale et la Guyane, la banalisation locale et les effets systémiques du trafic international de drogue, les caractéristiques, voire les contradictions de sa répression, les conditions d'exécution des peines prononcées et les perspectives de réinsertion, ...).

RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS

Après la rencontre avec le directeur et le personnel pénitentiaire de la MAF pour comprendre l'organisation, les pratiques et les contraintes spécifiques au milieu fermé, une démarche progressive est adoptée en trois étapes :

- une phase d'état des lieux et de synthèse des travaux effectués par les précédentes équipes, permettant la réalisation d'entretiens avec les acteurs institutionnels (policiers, douaniers, représentants du parquet, juge du TC, JAP, personnels pénitentiaires, SPIP, médecins ...) et des chercheurs (concernant l'accès au droit en Guyane, l'accès au droit en détention et l'articulation des politiques répressives dans le cadre des relations entre la France hexagonale et la Guyane) ;
- une phase d'actions avec deux objectifs:
 - ✓ assurer les permanences du Point d'Accès au Droit (PAD) dédiées aux femmes détenues de la MAF, sous la supervision du juriste de l'association « Droits d'urgence » et soutenir l'activité du PAD du « quartier hommes » du centre pénitentiaire ;
 - ✓ mettre en place et animer des ateliers d'expression et des micro-formations pour les femmes détenues, élaborer des outils de prévention et de vulgarisation du droit

ATTENTION : le déplacement à Fresnes et l'entrée en détention demandent du temps et les actions d'accès au droit un engagement dans la durée.

CALENDRIER

Le calendrier sera précisé au début du projet

METHODOLOGIE

Les éléments de méthode seront définis dans la première phase avec l'ensemble des acteurs concernés. Des consignes spécifiques de sécurité et de confidentialité seront prescrites par la direction de la MAF.

LOGISTIQUE

Les étudiants auront accès à la salle des projets collectifs à Sciences Po, munie d'un ordinateur, d'un écran plasma, d'une imprimante et d'un téléphone.